

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1207 31 décembre 1951

n° 1207 31

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 décembre 1950

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1950

Date du numéro

31 décembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le sous-lieutenant Rimhaut (François) est affecté à la milice à compter du 26 décembre 1950, date, de son débarquement sur le terri toire. Il prendra, a compter du 1er février 1951, le commandement du peloton môhariste du Henlé et du poste administratif de Yoboki, en l'emplacement, du lieutenant Le Goff, rapatriante